

APPEL À PROJETS

CRÉATION RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES (CRESS)

L'EHESS propose des bourses de résidence d'une durée d'un mois à la Maison des Chercheurs au sein du campus Condorcet pour des artistes (résidant impérativement à l'étranger) afin de conduire un travail commun avec des chercheurs ou chercheuses de l'EHESS. Le séjour peut être scindé en deux.

La production issue de ce travail en binôme se veut pluridisciplinaire, par l'articulation des sciences sociales avec les enjeux des écritures alternatives et des nouvelles formes de narration.

Les lauréats de ces bourses de résidence auront l'opportunité d'investir le Campus Condorcet, ce pôle intellectuel et artistique situé à quinze minutes du centre de Paris, et de participer à la dynamique nouvelle ainsi qu'au développement urbain et culturel du Grand Paris.

CONTEXTE

L'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) réunit des chercheurs et des étudiants du monde entier dans le but de faire coopérer toutes les disciplines des sciences sociales pour comprendre les sociétés dans leur complexité. Depuis sa création comme institution autonome en 1975, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, la philosophie, la géographie, les études littéraires et artistiques, la psychologie et les sciences cognitives sont ainsi pratiquées à l'EHESS dans un dialogue interdisciplinaire permanent.

Avec son installation à Aubervilliers, l'EHESS trouve le lieu qui lui manquait pour se déployer pleinement comme le grand établissement de recherche et de formation qu'elle constitue. L'arrivée de ses étudiantes et étudiants et de ses centres de recherche au cœur de ce nouveau territoire engage une nouvelle étape de son histoire et dessine le nouveau centre de gravité de l'École. Le Campus Condorcet rassemble onze institutions de recherche et réunit sur son

site 80 unités de recherche en sciences humaines et sociales. Près de 5 000 doctorants et 4200 chercheurs, dont une grande partie en provenance de pays étrangers, sont amenés à travailler sur le campus, faisant de ce dernier l'un des tout premiers pôles doctoraux et de recherche en sciences humaines et sociales à l'échelle mondiale.

Au sein de l'EHESS, la Direction de l'Image et du Son est une structure de recherche qui défend une approche réflexive et créatrice sur l'image et le son dans le but de développer les écritures alternatives en sciences sociales. Elle organise des formations pour les étudiants et les chercheurs, accompagne leurs créations et invite des artistes internationalement reconnus en proposant des cycles de projection de leurs œuvres suivis de débats et de master-class.



© Raphaël de Bengy

LE PROGRAMME CRESS

L'essor des écritures alternatives et des nouvelles formes de récits en sciences humaines et sociales, liées en particulier aux « arts de l'enregistrement » (cinéma, photographie, création sonore), mais aussi à la littérature, au théâtre, à la performance, à la musique, aux arts graphiques, permet d'aborder les objets sociaux par des moyens différents. Les productions artistiques (visuelles, sonores, verbales), inscrites dans l'espace-temps social, sont autant de relais de réflexion et de propositions dont les sciences humaines et sociales peuvent se nourrir.

Le programme CRESS, porté par la Direction de l'image et du son, vise à structurer la collaboration entre chercheurs et chercheuses en sciences sociales et artistes, faisant ainsi de l'EHESS, et plus largement du Campus Condorcet, un lieu de rencontre international de la recherche-crédation. Il comprend trois volets : un volet production, constitué de résidences d'un mois destinées à des binômes chercheur-artiste en vue d'une production commune ; un volet formation, à destination d'étudiants et de chercheurs – et un volet

événementiel, avec des tables-rondes, expositions, projections, restitutions, etc.

Des espaces équipés sont prévus pour offrir de bonnes conditions de travail tout au long de la résidence, sur le Campus Condorcet (l'Hôtel à projets, le Grand Equipement Documentaire (GED), l'Espace associatif et culturel, le bâtiment de l'EHESS), ainsi qu'au sein d'un ensemble de lieux de création à Aubervilliers et en Seine Saint-Denis plus largement (Les laboratoires d'Aubervilliers, Le studio, le 6B, etc.).

Pour ancrer ce dialogue arts et sciences sociales dans les aires culturelles étudiées à l'EHESS et la pratique du terrain, le dispositif comprend également la possibilité d'une mission d'une durée **d'un mois maximum**, qui peut être scindée en deux temps, permettant l'immersion du binôme sur un terrain en lien avec leur projet de création. Programmée en amont de la résidence, cette expérience de terrain collective pourrait notamment permettre la constitution d'un matériau (textuel, photographique, sonore, filmique, graphique, etc.) qui servirait à l'élaboration de la production commune durant le temps de résidence.



© Raphaël de Bengy

MODALITÉS ET ÉLIGIBILITÉS

- Le chercheur ou la chercheuse devra appartenir à un laboratoire dont l'une des tutelles est l'EHESS : membre titulaire chercheur, postdoctorant (sous contrat avec l'EHESS lors de la candidature ainsi que pendant la résidence), doctorant (contractuel ou non).

- Artiste et chercheur devront s'associer pour concevoir une œuvre originale ou un nouveau projet. Pour être éligible, l'artiste doit résider impérativement à l'étranger.
- Une attention particulière sera portée aux projets qui sont intégrés dans des programmes de recherche incluant l'EHESS (EIT, ANR, ERC, LABEX, etc.)
- Seront valorisés les projets qui renforcent les liens avec des structures partenaires de l'EHESS ou développent des liens avec de nouvelles structures culturelles basées en Ile-de-France pour la production et/ou la diffusion.
- Une restitution de la collaboration fera l'objet d'une présentation, sous une forme à déterminer, à l'issue de la résidence.

RÉSIDENCE ET MISSION DE TERRAIN

La bourse de résidence comprendra :

- Pour l'artiste : la prise en charge du transport (billet d'avion A/R), l'hébergement à la Maison des Chercheurs du Campus Condorcet, ainsi qu'une compensation financière d'un montant équivalent à un mois prévu dans le cadre du programme des professeurs invités (entre 3700 et 4000 euros selon le pays de provenance pour une durée de 28 jours) ;

Si le projet retenu comporte un travail de terrain, le dispositif CRESS prendra en charge les frais de mission sur le terrain de l'artiste et du chercheur pour une durée maximum d'un mois.

- Pour le chercheur : la prise en charge des frais de missions pour un travail de terrain d'un mois maximum, ainsi que le remboursement des frais liés à l'hébergement si le chercheur est domicilié hors de l'Ile-de-France (transport le cas échéant, per diem).

Une enveloppe destinée à la prise en charge des besoins pratiques engendrés par le projet (location d'espace, de matériel, d'équipement, etc.) pourra être accordée. Il faudra pour cela joindre une estimation financière de ces frais supplémentaires.

CANDIDATURE ET SÉLECTION

L'appel à candidature est ouvert jusqu'au **15 mars 2022** (minuit – heure de Paris).

Le dossier de candidature doit être rédigé en français ou en anglais et transmis par courriel à l'adresse suivante : cress@ehess.fr

Les artistes intéressés par une éventuelle collaboration avec des chercheurs et chercheuses peuvent prendre contact par cette même adresse mail : cress@ehess.fr

Il sera constitué des éléments suivants :

1. des informations générales sur les candidats (CVs du chercheur et de l'artiste ; exemples de travaux communs antérieurs);
2. le projet de candidature, incluant un résumé du projet et une description détaillée (2000 mots max) ;

3. une estimation budgétaire pour la mise en œuvre du projet (coûts de fabrication, événementiel, etc.) ;
4. toute information complémentaire sur la nature du projet en binôme (thématiques, approches, disciplines, etc.) ainsi que sur les institutions culturelles pressenties pour la production/diffusion du projet.

La sélection sera effectuée par un comité d'évaluation organisé par la Direction de l'image et du son. L'annonce de l'équipe sélectionnée aura lieu **début avril 2022**.

CALENDRIER

Les résidences, d'une durée totale de quatre semaines, et les éventuelles missions de terrain se dérouleront **entre mai 2022 et décembre 2022**. Il est possible de faire le séjour en deux temps (deux fois deux semaines).

Les dates seront fixées en fonction des disponibilités de l'équipe lauréate et des membres du programme CRESS de l'EHESS.

Attention : les séjours dépendront entièrement de la situation sanitaire liée au Covid-19 en France et dans les pays d'accueil, mais aussi des recommandations du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

CONTACTS

- Rémi Boivin, chargé de projets culturels
- Bénédicte Barillé, responsable de production audiovisuelle

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)
Direction de l'Image et du Son
54, boulevard Raspail 75006 Paris
2, cours des Humanités 93000 Aubervilliers

Courriel : cress@ehess.fr

Page web : <https://www.ehess.fr/fr/cress>